



Doc. 13422 rev.
31 mars 2014

Mise en œuvre des résolutions sur les conséquences humanitaires de la guerre entre la Russie et la Géorgie: cinq ans après

Proposition de résolution

déposée par Mme Tinatin BOKUCHAVA et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En 2009, l'Assemblée parlementaire a adopté la Résolution 1648 (2009) sur les conséquences humanitaires de la guerre entre la Géorgie et la Russie, la Résolution 1664 (2009) sur les conséquences humanitaires de la guerre entre la Géorgie et la Russie: suites données à la Résolution 1648 (2009), la Résolution 1916 (2013) sur «Géorgie et Russie: la situation humanitaire dans les régions touchées par la guerre et les conflits», et les recommandations pertinentes.

La commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées a travaillé sur la question, et le rapporteur a effectué des missions dans la région pour étudier le problème en profondeur. Ce mandat est terminé, et il faudrait un nouveau mandat pour veiller à ce que les recommandations énoncées dans ces documents soient appliquées et soulager la population, qui continue de souffrir des conséquences de la guerre entre la Russie et la Géorgie.

La situation est aggravée par «la poursuite et l'intensification des travaux réalisés par les forces de sécurité russes en vue d'ériger des clôtures et autres obstacles... qui violent l'intégrité territoriale de la Géorgie - et causent d'importantes difficultés aux résidents de part et d'autre de la ligne administrative », comme le déclarait Mme Catherine Ashton, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Les habitants des villages de Dvani, Ditsi et Adzvi, par exemple, sont particulièrement affectés.

L'Assemblée devrait poursuivre ses activités sur la question, faire le point sur l'application des Résolutions 1648 (2009), 1664 (2009), 1648 (2011) et 1916 (2013), et formuler des recommandations pour le court terme.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BOKUCHAVA Tinatin, Géorgie, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE
DIJK Peter, van, Pays-Bas, NI
FISCHER Axel E., Allemagne, PPE/DC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
MARIANI Thierry, France, PPE/DC
MATEU PI Meritxell, Andorre, ADLE
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
SAKOVSKIS Aleksandrs, Lettonie, SOC
SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
STROE Ionuț-Marian, Roumanie, ADLE
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
TRIANAFYLLOS Konstantinos, Grèce, SOC
VIROLAINEN Anne-Mari, Finlande, PPE/DC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC
ZELIENKOVÁ Kristýna, République tchèque, ADLE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe